

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



19131827

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

24 SEP. 2019

DIVISION MONS

N° d'entreprise : **822. 660 958**

Nom

(en entier) : **Agence de Développement local de Frameries**

(en abrégé) : **ADL de Frameries**

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **Rue Archimède, 1 à 7080 Frameries**

Objet de l'acte : Modifications statutaires

L'Assemblée Générale du 18 juin 2019 a acté les décisions de l'IDEA, représentée par G. Finet et de la CSEF Mons-Borinage, représentée par F. Debruyne, de démissionner de leur fonction de membre de l'ASBL. Cela implique automatiquement la modification de l'article 7 des statuts de l'ASBL.

L'article 7 doit être modifié comme suit:

Article 7 - Sont membres effectifs :

La Commune de Frameries est la fondatrice de l'Association « ADL de Frameries » ; cette qualité implique automatiquement la qualité de membre de l'asbl. Outre les représentants de la Commune, sont membres effectifs l'ensemble des membres de la plateforme stratégique de développement local de Frameries.

Sont donc membres effectifs :

1. 8 conseillers communaux ou délégués de la Commune
2. 14 membres représentant les acteurs locaux et figurant dans la plateforme stratégique de développement local de Frameries :

VOLET ECONOMIQUE

La Maison de l'Entreprise

UCM

GPCA

UCI

Promotion de la Gestion Responsable en Economie Sociale et Solidaire (PROGRESS)

VOLET TOURISME/ DEVELOPPEMENT RURAL/ENVT

Parc Naturel des Hauts Pays

Fédération Unie de Groupements d'éleveurs et d'agriculteurs asbl

Maison du Tourisme du Pays de Mons

VOLET CULTUREL

PASS

Fabrique de Théâtre

Centre Culturel Local de Frameries

VOLET EMPLOI ET INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

CPAS

Mission Régionale pour l'Emploi de Mons-Borinage

3. Un représentant de l'Administration communale, à savoir le Directeur général

4. Le Directeur (la Directrice) de l'ADL.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/10/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Les membres effectifs, par leur compétence particulière et par leur activité, concourent directement à la réalisation de l'objet social de l'Association. Seuls les membres effectifs jouissent de la plénitude des droits accordés aux associés par la loi (notamment le droit de vote aux assemblées générales) et les présents statuts.

Sont membres adhérents les personnes physiques ou morales qui souhaitent aider ou participer aux activités de l'Association et qui s'engagent à en respecter les statuts et les décisions prises conformément à ceux-ci.

Cette même assemblée générale a acté la démission des Administrateurs, conformément à l'article 19 des statuts de l'ASBL qui précise que: « Les membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale [...]. Le mandat des Administrateurs prend fin immédiatement après la première Assemblée Générale qui suit le renouvellement des conseils communaux. Il est procédé lors de la même Assemblée Générale, à la désignation des nouveaux Administrateurs. L'Administrateur sortant est rééligible. »

L'Assemblée Générale a donc pris acte de la démission des personnes suivantes dans leur fonction d'Administrateurs:

M. Vincenzo RUSSO
M. André Ceuterick
M. Philippe DEBAISIEUX
Mme Florence van Hout
Mme Geneviève Finet,
M. David SIMONET
M. Gioachino OTTAVIANO

Lors de cette même Assemblée Générale, 7 nouveaux Administrateurs ont été nommés. Il s'agit de:

- Monsieur Michel Deligne, domicilié rue Bosquétia, 2/11 à 7080 Frameries
(n° de registre national: 66071012540)
- Madame Barbara Crombez, domiciliée rue Apollon, 38 à 7080 Frameries
(n° de registre national: 78100116261)
- Monsieur Giovanni Cacciapaglia , domicilié rue Bosquétia, 4/15 à 7080 Frameries
(n° de registre national: 71091808160)
- Madame Maurane Hogne, domiciliée rue F. Roosevelt, 47 à 7080 Frameries
(n° de registre national: 87050848075)
- Madame Michela Spanoghe, domiciliée rue Le Verger, 4 à 7080 Frameries
(n° de registre national: 65012306238)
- Monsieur David Simonet, domicilié avenue Prince Régent, 8 à 7020 Nimy
(n° de registre national: 74021104133)
- Monsieur Gioachino Ottaviano, domicilié à rue de la Science, 2 à 7080 La Bouverie
(n° de registre national: 49100504927)

L'article 18 doit donc être modifié comme suit :

Article 18 – L'Association est administrée par un Conseil d'Administration composé de 7 Administrateurs, à savoir :

- Monsieur Giovanni Cacciapaglia, rue Bosquétia, 4/15 à 7080 Frameries – Conseiller communal
- Madame Barbara Crombez, rue Apollon, 38 à 7080 Frameries – Echevine de l'emploi
- Monsieur Michel Deligne, rue Bosquétia, 2/11 à 7080 Frameries – Conseiller communal
- Madame Maurane Hogne, rue F. Roosevelt, 47 à 7080 Frameries – Conseillère communale
- Monsieur Gioachino Ottaviano, à rue de la Science, 2 à 7080 La Bouverie - Représentant de l'UCI
- Monsieur David Simonet, avenue Prince Régent, 8 à 7020 Nimy - Représentant du GPCA
- Madame Michela Spanoghe, rue Le Verger, 4 à 7080 Frameries – Représentante de la MRMB

A l'issue de cette Assemblée Générale, le nouveau Conseil d'Administration s'est réuni afin de nommer en son sein, un Président, deux vice-présidents, un trésorier et un secrétaire, conformément à l'article 24 des statuts de l'ASBL. Le Conseil d'administration, lors de cette séance, a nommé à l'unanimité les personnes suivantes en qualité de :

- Président de l'ASBL : Michel Deligne, né le 10 juillet 1966 et domicilié rue Bosquétia, 2/11 à 7080 Frameries
- Vice-présidents de l'ASBL : Barbara Crombez née le 1^{er} octobre 1978 et domiciliée rue Apollon, 38 à 7080 Frameries et Gioachino Ottaviano, né le 5 octobre 1949 et domicilié rue de la Science, 2 à 7080 La Bouverie

Réservé
au
Moniteur
belge



- Trésorier de l'ASBL : David Simonet, né le 11 février 1974 et domicilié avenue Prince Régent, 8 à 7020 Nimy
- Secrétaire de l'ASBL: Maurane Hogne, née le 08 mai 1987 et domiciliée rue F. Roosevelt, 47 à 7080 Frameries

Le président
Michel DELIGNE

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/10/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).